

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
2 — 21 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 13 — — Omnibus.  
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 52 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

**LES BASES DE LA CONFÉRENCE.**

On lit, sous ce titre, dans l'*Epoque* :

Malgré l'impatience des belliqueux, une conférence va se réunir prochainement au palais de l'Élysée, pour tâcher d'éviter à l'Europe les désastres d'une guerre imminente et chercher *in extremis* une solution pacifique au différend qui divise si profondément l'Autriche, la Prusse, la Confédération germanique et l'Italie.

On ne saurait se faire illusion sur les difficultés pendantes. Elles sont fort complexes et d'autant plus inextricables peut-être que deux puissances seulement sur trois mettent en avant des prétentions. La Prusse a un programme; elle demande l'annexion des duchés de l'Elbe, et la réforme fédérale de l'Allemagne au profit de son hégémonie. L'Italie a aussi le sien; elle veut enlever la Vénétie à l'Autriche.

Seul le cabinet de Vienne ne réclame rien à personne, et se contente d'opposer une résistance énergique aux tentatives d'empiètement de l'Italie et de la Prusse sur son territoire et sa juste influence au sein de la Confédération germanique. C'est donc par pure condescendance pour les trois puissances médiatrices que l'Autriche assistera à la conférence, et pour témoigner une fois de plus aux yeux de l'Europe que son attitude pacifique n'a pas été jusqu'ici un vain simulacre.

« La place que le gouvernement prendra au congrès est bien simple, dit la *Gazette au-*

*trichienne*. Il n'y prend part ni pour poser des conditions à la tête des baionnettes, ni pour accepter les conditions que d'autres voudraient lui faire accepter à l'aide d'une pression armée. Il se présente devant l'Europe pour discuter et accepter les propositions qui pourront lui être faites, prêt à tendre la main si on lui offre une transaction juste et honorable, mais résolu également à n'accepter qu'une juste compensation. Du moment que l'Europe accepte le rôle de médiatrice, c'est à elle de présenter les moyens propres à la réussite de ce rôle. L'Autriche n'a pas de propositions à faire, elle n'a qu'à les recevoir et à les examiner. »

L'Autriche est donc prête à accepter des compensations. A ce prix seulement, la paix est possible; or la Prusse et l'Italie ne sont pas disposées à rien diminuer de leurs prétentions sur les duchés de l'Elbe et de la Vénétie; attendre un pareil résultat de la conférence qui va s'ouvrir serait une étrange illusion.

Où prendra-t-on les compensations à donner à l'Autriche?

Le *Pays*, qui ne doute de rien, a déjà trouvé la solution. Son programme est bien simple :

« Echange de la Vénétie contre un territoire analogue par sa situation géographique sur la côte adriatique, et équivalent en population et en territoire, annexion des duchés de l'Elbe à la Prusse, sous réserve de la restitution au Danemark de la partie septentrionale du Sleswig; érection des territoires rhénans en un Etat allemand séparé, faisant partie de la Confédération germanique, comme conséquence de la réforme fédérale et de la réorganisation intérieure de l'Allemagne. »

Sans nous arrêter à cette partie de la solution, qui consiste à annexer les duchés de l'Elbe à la Prusse, et nous montre trop le bout de l'oreille, sans nous occuper non plus de celle qui a trait à l'érection des territoires rhénans en un Etat allemand séparé, nous nous demandons ce que le frère de lait du *Constitutionnel* entend par un « territoire analogue à la Vénétie par sa situation géographique sur la côte adriatique et équivalent en population et en territoire. » A-t-il voulu parler de l'Albanie, de la Bosnie, ou de l'Herzégovine? Nous ne voyons pas, quant à nous, d'autres contrées répondant à la désignation géographique du *Pays*.

A ce compte, ce serait la Turquie, restée jusqu'à présent complètement étrangère au conflit, qui paierait les frais de l'entente cordiale. Une pareille solution, dans l'état actuel de l'Europe, est insensée, elle serait tout au plus acceptable après une guerre à laquelle la Porte-Ottomane aurait pris part et dont le résultat aurait été désastreux pour elle.

La seule compensation possible à la cession de la Vénétie au royaume italien et à l'annexion des duchés de l'Elbe à la Prusse, ce n'est un mystère pour personne, serait pour l'Autriche la restitution de la Silésie. Si la Prusse y consentait, la conférence aboutirait promptement à une solution pacifique. Mais il n'est pas probable que cette compensation soit même mise en question par les plénipotentiaires.

Les bases de la transaction sur lesquelles la discussion doit s'ouvrir au palais de l'Élysée sont donc en réalité la partie la plus délicate du problème; le plus difficile sera de s'enten-

dre sur le point de départ. Or, comme les puissances neutres n'ont pas d'arbitrage à imposer et déclarent d'avance ne pas se charger de faire exécuter l'avis de la majorité, nous avons peine à croire, malgré nos vœux ardents pour la paix, à une solution par la conférence.

Quoi qu'il en soit, si les plénipotentiaires de l'Élysée demeurent impuissants à trancher par une entente préalable le difficile problème qui s'agite en Allemagne et en Italie; si la guerre éclate, si cette fois encore l'effusion du sang doit précéder les traités, la conférence de Paris n'en aura pas moins établi un précédent dont l'influence devra peser à l'avenir d'un poids énorme dans la politique internationale européenne et marquer le premier pas dans la voie de cette prétendue utopie, dont la civilisation moderne doit poursuivre la réalisation de toutes ses forces, l'abolition de la guerre.

Nous trouvons dans l'*Indépendance* une dépêche qui aurait de l'importance si les renseignements qu'elle contient venaient à se confirmer. L'Angleterre et la Russie auraient déclaré — la dépêche ne dit pas à qui — ne pas vouloir rester spectatrices en cas de guerre; un diplomate anglais — la dépêche ne dit pas lequel — aurait laissé entrevoir qu'on pourrait dicter les conditions de paix aux belligérants. En même temps qu'ils sont très-vagues, ces renseignements nous semblent fort sujets à caution. Ce n'est pas au moment où presque tout le monde est d'accord pour la réunion d'une conférence que des puissances neutres peuvent tenir un langage comminatoire.

**FEUILLETON.**

## LE MUSICIEN DES PAUVRES.

Par EUGÈNE MORET.

(Suite.)

— Vous êtes donc de pierre, s'écriait Mme Kœzener, exaspérée par le sang-froid de son mari, vous ne sentez donc rien; mais si le pain est augmenté, vous n'en mangerez plus; si le Mont-de-Piété refuse cent sous de vos nippes, nous n'arriverons pas à la fin du mois. Tenez, vous êtes un vilain homme... C'est bien malheureux pour moi d'avoir épousé un pauvre hère comme vous, un professeur! Ça se dit professeur, musicien, artiste, mais ces choses-là font pitié; si je me disais artiste, moi, je voudrais mettre ma femme dans la soie, la traîner en carrosse.

— Ça viendra... Berthe un jour sera...

— Berthe, vous la perdrez!

— Oh! exclamait Kœzener indigné, attirant sa fille à lui et la couvrant de caresses, entends-tu?

Elle dit que je te perdrai. Non, non, se disait à part lui le bon homme, je ne te perdrai pas, ma petite Berthe, mais je veillerai sur toi. A force de travail, je vaincrai un jour ou l'autre la mauvaise chance qui me poursuit, et tu seras heureuse. Si tu ne roules pas carrosse, eh bien, ma foi! tu te consoleras d'être pauvre, parce que tu seras une femme instruite et une femme vertueuse.

C'est ainsi que de longues années Kœzener vécut entre sa femme et sa fille. Mari, il eût, dans un jour de colère, secoué la tyrannie lourde et insatiable de sa femme; père, il endura tout ce qu'il plut à celle-ci de lui imposer; il était résigné à une plus grande somme de souffrances encore.

Cette femme, étroite d'esprit, brutale de nature, aigrie de caractère, n'était pas méchante au fond. Kœzener le savait, et c'était tout ce qui lui était nécessaire. Épouse détestable, elle avait des heures où elle se souvenait qu'elle était mère. Elle aimait sa fille, Kœzener pardonnait le reste.

Mais si elle aimait sa fille, elle l'aimait à sa manière et ne changeait pas de nature pour elle. Le travail de Kœzener consistait à arracher cette enfant à la pernicieuse influence de sa mère, et sans pour cela diminuer dans sa pensée le respect et l'affec-

tion qu'elle lui devait. Il y avait dix années que le pauvre homme travaillait à cette rude tâche, et il y travaillait sans cesse. Il ne se serait pas pardonné de voir renaître Marianne dans la personne de Berthe, et moins encore d'entendre un jour sa fille mépriser sa mère. C'était une œuvre de patience, de lutttes obstinées, de combats intérieurs, de charité déguisée; Dieu permettait que l'œuvre caressée par les années marchât droit au but.

VI.

Enfant, Berthe avait grandi très-vite; depuis, sa croissance s'était arrêtée. Mais ce qu'elle avait perdu en stature, elle l'avait gagné en beauté et en distinction. On n'eût jamais dit la fille de Marianne. Petite, mignonne, si frêle, qu'elle eût paru malade sans la riche incarnation de son teint, la physionomie intelligente; il eût été difficile de se figurer une plus délicieuse enfant.

Malgré tout l'amour que son père lui portait, Berthe n'avait point été élevée à l'école de la paresse. Debout à la première heure, c'était elle qui préparait le déjeuner de la maison et faisait le ménage.

Le déjeuner servi, le ménage terminé, elle prenait sa chaise, son petit banc, et près du poêle en

hiver, près de la fenêtre en été, elle se mettait au travail.

Sa mère lui avait appris son état de lingère. En peu d'années, Berthe y était devenue excellente ouvrière. Du matin au soir, l'aiguille filait sous ses doigts agiles. Elle travaillait vite et bien. Sa mère, qui se souciait peu de la distinction de sa personne et de la délicatesse de ses sentiments, était fière de son habileté.

— C'est la première lingère de Paris pour le fin, disait Mme Kœzener avec orgueil, ce n'est pas vous qui auriez dressé cette enfant comme elle l'est aujourd'hui.

Celui à qui s'adressaient ces paroles en comprenait la justesse; aussi prenait-il le parti de se taire, tout en déplorant de ne pouvoir empêcher un bien qu'il jugeait, non sans raison, un si grand mal.

Mignonne et charmante, si Berthe n'était point plus grande, plus forte et de santé meilleure, cela tenait au peu d'exercice qui lui était permis, aux longues heures qui s'écoulaient sur une chaise, dans une attitude penchée, et aux fatigantes veillées d'hiver.

— Egoïste et infâme que je suis! se disait Kœzener se frappant le front avec colère, il me sied bien de

Un télégramme de Munich nous donne l'analyse du discours prononcé par le roi de Bavière à l'ouverture de la session du Parlement :

Le roi déclare qu'il a fait tous ses efforts en faveur de la paix, dont le maintien est un devoir pour chaque membre de la Confédération aussi bien que pour la totalité.

« Je ne veux pas encore, ajoute-t-il, renoncer à l'espoir que les causes d'une guerre civile en Allemagne seront écartées, que la question du Sleswig-Holstein sera résolue par des moyens de droit, et qu'une réforme opportune de la Confédération germanique avec la coopération d'une représentation nationale donnera de nouveau à notre grande patrie une paix durable. Dans tous les cas, la Bavière doit être en état de répondre du droit fédéral, des intérêts de la nation allemande et de sa propre indépendance. C'est pour cela que j'ai ordonné la mobilisation de l'armée et convoqué le Parlement, afin de prendre, avec son assentiment légal, les mesures nécessaires pour l'accomplissement de cette mission.

La première Chambre de Darmstadt, a refusé d'adhérer par des raisons de manque d'opportunité, à la proposition de la deuxième Chambre relative à la convocation des Etats du Sleswig-Holstein.

Le conseil municipal d'Agram, a remis dimanche une adresse de loyauté qui doit être envoyée à l'empereur. Cette adresse témoigne de l'empressement des habitants de la Croatie, en présence des dangers qui menacent le pays, à sacrifier leurs vies et leurs fortunes à la conservation du trône et de la monarchie.

Chaque jour de nouvelles manifestations des municipalités témoignent du peu de sympathie des populations pour la politique de M. de Bismark. Dans une adresse au roi de Prusse, le conseil municipal de Königsberg dit que « la politique extérieure, poursuivie par les ministres » de Sa Majesté, et surtout la position prise en face de l'Allemagne et du Sleswig-Holstein, entraînent le pays vers une guerre fatale, sans que le lien de la confiance réciproque unisse le peuple et le gouvernement. »

Le conseil municipal de Königsberg supplie le roi « de rétablir la paix à l'intérieur et de détourner les dangers menaçants d'une guerre civile allemande, par un changement radical des personnes et du système de gouvernement, ainsi que par l'appel au pouvoir d'hommes qui possèdent la confiance du peuple. »

On écrit de Vienne au *Times* :

« Les nouvelles d'Italie donnent à réfléchir. Il paraît que toute l'armée italienne est prête à entrer en campagne. On ne croyait pas cette

armée si bien organisée. Mais c'est principalement la flotte italienne, bien supérieure à celle de l'Autriche, qui inspire des craintes. On prévoit des débarquements sur les côtes de l'Adriatique.

On est convaincu en Italie que la conférence de Paris n'aura aucun résultat, et que la guerre seule peut résoudre les questions pendantes. Les préparatifs continuent. Le prince Humbert et le prince Amédée sont déjà partis pour prendre le commandement de leurs divisions.

A Florence, la Chambre des députés tient deux séances par jour. Le ministre des finances a déclaré que les événements pouvaient d'un jour à l'autre exiger la prorogation de la Chambre, et qu'il était essentiel de voter les lois d'impôts qui se discutent en ce moment.

L'Italie vient d'adresser des réclamations à Berne contre la mesure du gouvernement helvétique, qui frappe d'un droit de 400 francs l'exportation des chevaux.

L'Italie annonce que le général La Marmora vient de terminer un *memorandum* qui doit être envoyé aux diverses puissances le jour même de son entrée en campagne.

L'*Opinione*, de Florence, applaudit au vote des députés allemands réunis à Francfort, relativement à la neutralité que doivent garder les Etats moyens pour sauvegarder les intérêts de l'Allemagne. L'*Opinione* ajoute que l'alliance des Etats moyens avec l'Autriche amènerait des immixtions regrettables dans les questions qui doivent rester exclusivement allemandes.

On croit à Florence, que les enrôlements de volontaires seront prochainement repris. Le nombre des volontaires envoyés déjà dans les dépôts s'élève à vingt-cinq mille. Vingt-cinq mille autres, environ, sont inscrits sur les listes des comités et attendent la réouverture prochaine des enrôlements.

On écrit de Brescia, le 28 mai :

Le manifeste annonçant une nouvelle conscription a produit, en Vénétie, un mécontentement général.

La direction des chemins de fer a reçu l'ordre de transporter trente mille sacs de farine.

Si nous en croyons une dépêche de Berlin, la Porte aurait renoncé à son projet d'occuper les Principautés. Cette résolution aurait été motivée, tant par la lettre du prince de Hohenzollern au sultan que par l'attitude de la France et de la Russie, qui se seraient prononcées dans la conférence contre une intervention, et enfin par le désir qu'aurait exprimé la France de voir laisser un libre cours au développement ultérieur des événements en Roumanie.

me plaindre que l'enfant travaille trop et se rougit les yeux, puisque je suis assez lâche pour ne pas travailler davantage, et assez maladroit pour ne pas faire que mon travail soit plus productif.

Et alors il fallait voir comme le pauvre homme se démenait, comme il courait s'offrir de pensions en pensions et comme il prenait une attitude digne et un air grave dans la pratique de ses fonctions.

Rentré chez lui, c'était bien autre chose. Il se renfermait dans son cabinet, un grenier grand comme la main, recevant le jour par une croisée à tabatière, et rêlait du violon ou laissait errer ses doigts sur les touches jaunies d'un clavecin datant des premiers jours de l'empire, clavecin qu'il avait trouvé d'occasion, acheté cent francs et payé quatre-vingts francs dans un jour de débauche artistique. A entendre le sifflement de l'archet écorchant la corde raide ou le gémissement des touches rebondissant sous les doigts osseux du vieux Kœzener, on eût juré qu'il ne faisait rien qui vaille. Il paraît qu'il en était autrement, et qu'il s'agissait d'un grand ouvrage, d'un poème sacré, d'une page biblique, d'un morceau d'une immense éloquence qui devait révolutionner le monde musical et placer Kœzener aux rangs des premiers compositeurs de l'époque, un

peu au-dessous de Bethowen, un peu au-dessus de Rossini.

Pauvre Kœzener !... sa fille et son violon, son violon et sa fille, c'était tout ce qu'il aimait en ce monde. Le reste pouvait crouler autour de lui sans qu'il y prît garde.

Quant à Mme Kœzener, elle se contentait de hausser les épaules et de démontrer à sa fille que la musique est un métier méprisable, que son père n'était bon rien, et que sans elle, sa femme, il y avait longtemps que le pauvre homme serait dans la terre.

Berthe se contentait de sourire, implorant par un regard le pardon de l'homme calomnié et méconnu. Mme Kœzener haussait une fois de plus les épaules et marmottait entre ses dents :

— Tu le défends toujours, toi.

— Il le faut bien, répondait l'enfant.

Puis les deux femmes se taisaient, et il n'était plus question du musicien toute une longue journée.

Cependant, au fond du cœur, Berthe en caressait l'image. Si elle était tout pour lui, lui était devenu tout pour elle. Elle respectait sa mère et l'aimait sans doute, mais son enthousiasme était pour le vieil homme dont le laid visage lui semblait beau, dont le cœur bon lui semblait sublime. Il est de fait qu'on

Il résulte d'un rapport adressé au gouvernement chilien par l'intendant de Valparaiso que les pertes éprouvées dans l'incendie des magasins de la douane s'élèvent à 40 millions de francs. Si l'on tient compte des dommages que les maisons particulières ont eu à subir, les pertes totales causées par le bombardement peuvent être évaluées à 75 millions.

L'escadre espagnole se trouvait encore devant Valparaiso à la date du 9 avril.

D'après des avis de la Vera-Cruz du 7 mai, venus par la voie de New-York, les juaristes auraient été complètement battus dans le Michoacan.

Une dépêche reçue de San-Francisco annonce que les Indiens du territoire d'Arizona sont en pleine insurrection. Ils ont attaqué, au nombre de 2,000, le fort Goodwin et y ont mis le feu, après avoir égorgé la garnison forte de 124 hommes.

#### LES COLONIES ET LE NOUVEAU SÉNATUS-CONSULTE.

Le *Moniteur* vient de publier le projet de sénatus-consulte qui a pour objet de modifier, dans quelques parties, la constitution des colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion.

Ce document et l'exposé qui l'accompagne causeront une vive satisfaction, particulièrement à ceux qui servent la cause de nos colonies et qui en comprennent les véritables intérêts. Il règne, en effet, dans le nouveau projet, et principalement dans certaines dispositions plus radicales, cette volonté du bien et cet esprit franchement libéral qui répondent largement aux aspirations qui sollicitaient cet acte modificatif, et à tous ces vœux que, depuis 1861, des pétitions ont plus d'une fois portés devant le Sénat.

Il n'est pas besoin, pour faire ressortir la portée considérable du projet, de parcourir, dans toute son étendue, le cercle des affaires sur lesquelles les conseils généraux des colonies vont être appelés à statuer définitivement. Qu'il nous suffise, pour établir cette importance, de jeter les yeux sur deux points des douze articles que comprendra le sénatus-consulte. Nous voulons parler des attributions dévolues aux conseils, de voter les tarifs de douane, et de délibérer le budget de la colonie. Ce sont là de profondes et essentielles modifications, en même temps que de très-sérieuses améliorations.

En ce qui concerne le tarif des douanes, on trouvera dans l'exposé même, après le rappel de la loi du 3 juillet 1861, un loyal aveu qui peut aider à mesurer la valeur de la nouvelle attribution des conseils. Comme, en définitive, dit cet exposé, nos tarifs de douane sont faits

au point de vue exclusif des intérêts de production de la métropole, il en résulte qu'appliqués de plein droit aux colonies, ils ne répondent plus aux besoins de ces établissements, soit parce qu'ils s'opposent quelquefois à un échange avantageux de leurs produits contre des produits étrangers que ces tarifs peuvent éloigner, soit parce qu'ils les privent de ressources qu'une tarification fiscale bien faite, eu égard à leurs habitudes, aurait pu leur procurer, sans imposer de gêne à leur consommation.

Un mot maintenant sur l'organisation projetée du régime financier.

L'exposé rappelle d'abord le principe qui avait inspiré le décret du 10 juin 1791, et par lequel l'Assemblée constituante avait pensé que les colonies ne devaient être pour la métropole ni une source de revenus, ni une cause de dépenses. Le nouveau projet, déclare le rapporteur, s'est inspiré de la même pensée, sans croire toutefois qu'on pût faire l'application complète et immédiate du principe.

Et, de fait, les sages commentaires qui accompagnent cette déclaration, témoignent de la sollicitude la plus éclairée envers nos colonies, de la connaissance la plus parfaite de leurs besoins, et aussi d'une sage entente dans la sauvegarde des intérêts métropolitains.

En résumé, la nouvelle constitution de nos possessions d'outre-mer est une œuvre considérable dont le département de la marine peut prendre avec confiance la responsabilité, comme il peut en revendiquer la glorieuse initiative. Elle affirme de nouveau, par les intentions qui s'y révèlent, et elle affirmera, dans un avenir prochain, par l'efficacité des résultats, l'intelligence pratique de M. de Chasseloup-Laubat, la justesse de ses vues et sa haute aptitude à seconder les desseins généraux du gouvernement de l'Empereur.

Au reste, les préoccupations spéciales du ministre de la marine ne datent pas d'aujourd'hui, et les colonies ont pu, dans diverses circonstances, recueillir le fruit de ses lumineuses et persévérantes études.

En 1851, ministre pour la première fois, M. de Chasseloup-Laubat préparait la loi de 1854 ; plus tard, replacé à la tête des intérêts maritimes et coloniaux de la France, il fondait les banques coloniales, établissait le crédit foncier aux colonies, et arrêtait le régime douanier de 1861, celui-là même que modifie si avantageusement aujourd'hui le projet dont nous venons de parler.

En présence de ces faits, il est permis de dire que si les colonies n'ont pas déjà obtenu toutes les libertés et les franchises de la métropole, c'est que leur constitution économique et politique les en empêche encore, mais on peut ajouter qu'elles y marchent à grands pas, et que le jour où leurs espérances se réaliseront, elles le devront pour beaucoup au

eût bien étonné Berthe si on lui eût affirmé que son père était laid. Elle l'avait toujours vu avec les yeux de l'enthousiasme et lisait sa bonté et son génie dans ses yeux gris et sur son front dénudé. Tout enfant, elle avait assisté à ses luttes et avait compris sa vie. Son père, pour elle, n'était pas le bonhomme Kœzener, mais un grand musicien contrarié par les circonstances et méconnu de son entourage. De son père, elle croyait aussi bien au talent qu'elle croyait au cœur, et elle espérait bien qu'un jour viendrait où elle pourrait lui crier :

— Je ne suis pas seulement ta fille, mais je suis aussi ton admiratrice et la première de tes élèves.

Berthe, du reste, étudiait la musique sous les yeux de son père, et promettait une excellente musicienne.

— Si je m'en allais demain, disait Kœzener, la petite pourrait me remplacer ici et courir le cachet.

— Courir le cachet, avait répondu Mme Kœzener, voilà une belle position. Courir le cachet, quel malheur ! si vous mouriez aujourd'hui, que Dieu vous pardonne, ma fille sera blanchisseuse, mon premier métier, mon meilleur, celui que vous m'avez fait perdre.

— Blanchisseuse ! s'était écrié Kœzener.

— Comme je vous le dis.

— Je ne mourrai pas, avait résolument répondu le père.

Ces deux êtres se comprenaient délicieusement. La différence d'âge n'existait pas pour eux. En dehors de Mme Kœzener, toujours présente cependant, ils parlaient un langage qu'on n'aurait pu traduire pour personne, mais au son duquel leurs deux cœurs battaient.

Un jour, la misère, qui de tout temps voyageait dans la maison, y entra tout-à-fait et s'y installa. Kœzener perdait toutes ses leçons, deux mois avaient suffi pour cela, deux mois de maladie. Quand il revint à la santé, il courut après ; mais la santé ayant trop tardé et ses jambes ne courant pas assez vite, il n'attrapa que des refus polis, des promesses illusoires et un gros rhume.

C'est ce jour-là qu'il revint, toussant fort ; la joue pâle et le cœur attristé. Il faut avouer qu'il ne pensait pas aux reproches qu'allait lui prodiguer sa femme, mais aux privations qui attendaient sa fille. Pourquoi diable avait-il été malade ? pourquoi avait-il manqué de courage et n'avait-il pas su résister au mal ?

ministre chargé depuis 1860 de la direction de leurs affaires et de la défense de leurs intérêts.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

On lit dans la *France centrale* :

Nous avons annoncé que M. Havin, directeur du *Siècle*, avait été reçu par l'Empereur deux jours après que M. Guéroult avait eu l'honneur d'obtenir une audience de l'Impératrice. Nous croyons être bien renseignés en annonçant qu'avant-hier M. Emile de Girardin, directeur de la *Liberté*, a été reçu par l'Empereur en audience particulière.

— Le *Moniteur de l'Armée* publie la note suivante :

Quelques journaux persistent à prétendre que le département de la guerre prépare une modification complète de l'uniforme des troupes, et particulièrement de l'infanterie. Il y a là tout au moins une grande exagération. Certains détails, comme la disposition de la jambière et la forme du bonnet de police, sont à l'étude dans quelques compagnies; l'expérience prononcera sur le mérite de ces essais, qui rentrent dans la pensée générale de progrès à laquelle l'armée ne saurait rester étrangère.

— La *Gazette des Etrangers* croit savoir qu'en prévision de la réunion d'un congrès à Paris, l'ordre a été donné de disposer les salons de l'Élysée pour les séances des plénipotentiaires.

— Voici une nouvelle — ne l'acceptez cependant que sous réserve, comme on nous la donne :

La *Revue française* va publier un compte-rendu du second volume de la *Vie de César*.

Cette étude du livre de l'Empereur promet d'être curieuse; elle empruntera surtout un grand intérêt à la signature de son auteur : — M. le maréchal Niel, le plus savant tacticien notre-temps et le meilleur officier du génie de l'armée.

— On lit dans la *Tribune* de Berlin :

« L'approvisionnement pour dix jours, des sept corps d'armée actuellement mobilisés, exige 36,334 quintaux de pain; 1,082 quintaux de biscuit; 5,848 quintaux de riz; 1,460 quintaux de sel; 972 quintaux de café; 7,664 quintaux d'avoine; 26,290 quintaux de foin; 30,672 quintaux de paille; en outre, 2,310 bœufs, fournissant 4,575 quintaux de viande.

Chaque corps d'armée a cinq colonnes d'approvisionnement qui, pour assurer la subsistance de ce corps d'armée pendant cinq jours, ont besoin de 159 chariots de quatre à six chevaux. La consommation en viande, d'un seul corps d'armée pendant ces cinq jours, s'élève à 86 bœufs et 278 porcs. »

— On lit dans le *Morning-Post* :

« Un fait assez significatif, c'est que les nations européennes intéressées dans les présentes complications de guerre se sont mises à faire d'énormes achats de charbon. Depuis quelques semaines, l'Angleterre a exporté une telle quantité de charbon à la marine italienne, que le tarif du fret s'est considérablement augmenté, et que l'on a peine à se procurer des navires pour effectuer les transports dans les délais fixés par les contrats. La Prusse, la Russie et la France en achètent également de très-grandes quantités, et, de son côté, la marine autrichienne a fait des approvisionnements considérables pour sa marine. »

— Encore un désastre financier à Londres ! On écrit de cette ville le 28 mai :

On annonce, dans la *Cité*, que la Consolidatedbank a suspendu ses paiements par suite de complications provenant de sa fusion avec la Banque de Londres.

— On sait que depuis la dernière guerre, l'Autriche n'a plus d'ambassadeur officiel en Italie. Il y a tout simplement un diplomate autrichien logé à l'ambassade de Prusse et chargé d'expédier les affaires courantes. Or, voici qu'une manifestation patriotique a eu lieu dernièrement dans les rues de Florence : la foule exaltée vint en chantant s'arrêter devant l'ambassade de Prusse. Il n'y avait pas un chat, l'hôtel était désert, et l'ambassadeur (M. d'Ussedom) parti pour la campagne. Restait tout simplement le malheureux attaché d'Autriche, qui, ne sachant que faire, et se croyant obligé de remercier au nom de l'ambassade, se présenta sur le balcon. Il salua plusieurs fois d'un air piteux, et la foule enthousiasmée le bombardait des cris de : Vive Garibaldi ! vive le roi ! guerre à l'Autriche !

— Le journal les *Nouvelles* a été saisi, au sujet d'un article sur Garibaldi.

— On lit dans l'*Événement* :

« Tu l'emportes encor, orgueilleuse Albion !

» Vaincus ! Nous sommes vaincus !... O rage ! humiliation ! Vaincus, et sur le turf du bois de Boulogne, ici, chez nous !... La victoire demeure à un cheval anglais, *Ceylon* triomphe, et la grande âme de *Gladiateur* est abreuvée de douleur.

» C'était trop beau aussi, et depuis trop longtemps les chevaux français moissonnaient des lauriers. *Vermout*, *Fille de l'Air*, *Gladiateur*, trinité sublime de coureurs sans pairs, vous aviez trop longtemps élevé vers le ciel la bannière triomphante de votre pays ; tant de victoires accumulées ont lassé la fortune inconstante et le sceptre conquis par vos pieds rapides échappe aux écuries françaises, ennoblies par vos exploits.

» Dormez en paix, héroïques chevaux, sur votre litière de lauriers, mangez vos couronnes et digérez sans trouble l'avoine que vous

avez si bien gagnée : — vous avez assez fait pour la gloire de votre pays. Ce n'est pas aux victorieux, admis aux Invalides, qu'il faut reprocher la défaite de leurs successeurs : vous avez appris à vos fils comment on gagne les batailles, ce n'est pas votre faute si vos leçons ont été perdues ! »

Ainsi gémissait hier soir le public parisien, attristé par le Waterloo hippique du bois de Boulogne. La victoire du cheval de M. le duc de Beaufort avait pris les proportions d'un deuil public et l'orgueil national saignait de cette blessure. On s'habitue si vite au succès, on croit si facilement ce qu'on désire, qu'on s'attendait sans trop savoir pourquoi à un nouveau triomphe des écuries françaises.

L'affligeante nouvelle de la déroute s'est répandue avec la rapidité de l'éclair et tous les fronts se sont assombrés ; la désillusion a été d'autant plus grande que l'espérance était plus vive, et à minuit (huit heures après la course, huit heures, une éternité à Paris !) on causait encore sur les boulevards des incidents de cette journée néfaste.

Le jockey anglais, du cheval anglais *Ceylon*, qui a gagné le grand prix de Paris, portait justement les couleurs françaises : casaque bleue, écharpe blanche, toque rouge.

Le hasard a des ironies cruelles ! il raille ceux qu'il tue.

Ce n'est pas du sarcasme, c'est de la férocité.

— Dans un canton du département, dit le *Mémorial de la Loire*, un conscrit se présente au conseil de révision et se dit atteint depuis quelque temps d'une surdité complète. Le médecin-major, soupçonnant quelque supercherie, s'écrie : « Sourd ou non, il a un pied conformé de telle façon qu'il n'a pas besoin d'autre cas d'exemption. »

A peine ces paroles étaient-elles prononcées, que le prétendu sourd, prenant un air radieux, présente le pied désigné et ramasse ses hardes pour s'esquiver au plus vite.

Il est inutile d'ajouter que la patrie compte un défenseur de plus.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

M. le baron de Chabaud-Latour, général de division du génie, est chargé d'inspecter cette année les châteaux d'Angers, de Saumur et de Nantes.

Mardi soir, il y avait spectacle. La troupe d'opéra donnait une seconde représentation de *la Favorite* et de *Galathée*. Les spectateurs étaient moins nombreux qu'à l'ordinaire. Cela tient sans doute à une grande indécision qu'il y a eu pour la pièce qui devait être jouée. On avait parlé d'abord du *Domino noir*, et à la dernière heure, on a su que M<sup>me</sup> Brus devait réparaître dans le rôle de Léonor de Guzman. Certes le public ne devait pas perdre au change.

M<sup>me</sup> Brus a été magnifique, et le petit nombre de spectateurs n'a pas empêché la salle entière de retentir bruyamment de bravos enthousiastes.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est demain soir qu'aura lieu la représentation à bénéfice pour les artistes choristes de la troupe d'opéra. Tout fait espérer que la salle sera comble. Non-seulement, en effet, la pensée qui a présidé à l'organisation de ce spectacle est noble et généreuse, et a trouvé de l'écho de tous côtés, mais encore le programme est assez séduisant pour attirer une foule nombreuse.

Les noms de M<sup>me</sup> Labat et Marco, ceux de MM. Berti, Lambert et Alzieu, sont une garantie de la beauté du spectacle. L'empressement et la bonne grâce avec lesquels chacun de ces artistes apporte son concours ne leur font pas moins honneur que leur talent lui-même, et c'est la dernière fois que nous aurons à les entendre et à les applaudir. Des engagements pris depuis longtemps déjà les obligent à quitter notre scène.

Il est encore une surprise qui était ménagée aux habitués du théâtre ; mais qu'il nous soit permis de commettre une indiscretion de quelques heures seulement ! M. Vier, premier comique du théâtre de Versailles, vient augmenter le nombre des chanteurs de mérite qui prendront part à cette représentation, et contribuer d'une manière brillante à son succès.

Jusqu'ici nous n'avions point annoncé le spectacle, et pour cause ; mais du moment qu'il s'agit d'une bonne œuvre, nous nous faisons un devoir de prendre l'initiative.

(Voir, pour le détail, à la 4<sup>e</sup> page.)

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

On avait annoncé que les mesures de concentration des troupes prussiennes avaient été suspendues par suite des négociations relatives à la réunion d'une conférence à Paris. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que ce bruit est complètement dénué de fondement. La concentration de l'armée se poursuit conformément aux ordres antérieurs.

Raguse, 29 mai. — Il est arrivé à Antivari une corvette et un aviso de la marine turque, pour surveiller les côtes d'Albanie et les protéger contre tout coup de main des volontaires italiens.

Berne, 29 mai. — Le gouvernement français a déclaré au conseil fédéral, comme l'avaient déjà fait les gouvernements d'Autriche et d'Italie, qu'il respecterait, en cas de guerre, la neutralité de la Suisse.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Mme Kœzener qui l'aperçut, vint au-devant de lui et l'interrogea. Kœzener qui craignait sa femme et qui espérait encore, répondit d'une manière évasive.

— Je comprends que nous sommes perdus, s'écria Mme Kœzener qui démêla la vérité dans les paroles embrouillées de son mari.

— Perdus ? non... seulement...

— Vous nous mettez sur la paille.

Kœzener essaya de répondre, la scène dura deux heures, et sans Berthe, qui, intervenant, s'imposa doucement, elle durerait encore.

— Du reste, vous avez raison, avait conclu le musicien.

Le soir même, il se renferma dans son grenier et il y passa la nuit. Le lendemain, il recommença. Ce devint une rage. Les *Vêpres de la Reine* pouvaient seules le sauver de la ruine.

Jour et nuit, on entendait le son du violon à travers la muraille.

— L'entends-tu, le fou ? disait Mme Kœzener.

— Fou, lui, répondait Berthe, ne le croyez pas.

— Je te dis que c'est un fou, un sot, un orgueilleux, un malhonnête homme.

— Oh !

— Il s'acharne après son violon pour en tirer des airs impossibles plutôt que d'en tirer la vie pour les siens et de le promener par les rues.

— Vous n'êtes pas indulgente, mère.

— Indulgente ! quand nous mourons de faim. Oh ! si j'avais eu un autre homme ! Tiens, tu me verras bien un jour, je ne ferai ni une ni deux, j'entrerai dans son nid à paperasses et je brûlerai tout, je brûlerai tous les bouquins, les papiers et le violon.

— Son gagne-pain.

— Le gagne-pain d'un homme courageux, ce sont ses bras.

Cependant Kœzener travaillait toujours. A peine le voyait-on apparaître aux heures de repas, repas où il se contentait le plus souvent d'un morceau de pain et d'un doigt de vin. Il était du reste tout à son idée et quand sa femme lui criait : Et de l'argent ! et que sa fille l'embrassant au front, lui disait à l'oreille : Reposez-vous ; il répondait : *Les Vêpres de la Reine* seront un chef-d'œuvre.

Mais la misère devint si rude, Mme Kœzener si impitoyable, que le pauvre homme fut un moment sur le point de faire justice lui-même de son œuvre. La vérité est qu'il avait, la veille, remarqué sa fille et qu'il l'avait vue la joue amaigrie et pâle.

— Je suis un misérable, s'était-il dit, ma partition anéantie, je n'y penserai plus, et redevenu simple professeur, il faudra bien que je me retourne.

Il fixa le soir pour l'exécution.

La journée fut horrible pour lui, puis, le soir arriva, il se renferma, prit son violon et en joua avec frénésie, pour la dernière fois en artiste.

Sa fille lui avait dit : n'en faites rien ; il avait répondu : merci, je te suis reconnaissant, mais je sais qu'il le faut ; tant que la composition me tourmentera j'aurai la poitrine étranglée, le cœur gros, la tête lourde et le génie pratique annulé. Il faut que vous viviez, que tu sois heureuse ; je vais tout brûler.

L'heure arrivée, il tarda et continua à jouer. Les deux femmes, assises l'une près de l'autre, tiraient l'aiguille à dix pas. Mme Kœzener qui ignorait le projet de son mari, l'injectait avec force. Berthe ne répondait pas parce qu'elle n'entendait rien que la musique folle, éperdue, insensée et enivrante du malheureux qui disait un éternel adieu au rêve de sa vie.

Un instant, ce fut si beau que Berthe, qui dissimulait devant sa mère et refoulait son émotion,

oublia son aiguille et eut des larmes dans les yeux.

— As-tu perdu la tête ! lui cria Mme Kœzener.

L'archet invisible du musicien courait toujours sur les cordes vibrantes de l'instrument animé. On eût dit des plaintes, des gémissements, des sanglots qui sortaient de dessous terre.

Berthe n'y tint plus. Elle se leva avec un grand cri, les larmes lui jaillissaient des yeux. Un râlement s'était emparé de sa poitrine oppressée. Elle oublia sa mère, se leva en sursaut et ne fit qu'un bond au grenier de Kœzener.

— Je ne veux pas, cria-t-elle... je ne veux pas... je vous le défends... je suis votre fille... vous ne brûlerez rien !

Elle joignit les mains, désigna l'œuvre vouée au sacrifice, et parut si belle au musicien, si belle de fièvre et de douleur, qu'il tomba affaissé dans son fauteuil, croyant à une apparition céleste.

A demi-mort, il pensa mourir tout à fait et jura qu'il obéirait.

(La suite au prochain numéro.)

Les gastrites, gastralgies, toux, consommation, dépérissement, constipations, diarrhée, maladies des nerfs, du foie, des bronches, poumons, intestins, et de la vessie, pour lesquels la médecine n'offre aucun remède efficace, sont parfaitement guéris par la délicieuse *Revalscière* Du Barry de Londres.

N° 49,842 : M<sup>me</sup> Marie Joly, de Norfolk, de 50 ans de constipation, indigestion, des nerfs,

asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 56,935 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin 1861. — Monsieur. — La *Revalscière* a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui, pendant plusieurs années, a été nul, est revenu admirablement et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans, s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF, Propriétaire. — N° 64,825 : Cure de

Son Excellence M. le Comte de Mensdorff-Pouilly, premier Ministre de l'Autriche, d'une maladie du foie et des nerfs qui avait résisté à tous remèdes. — N° 36,418 : le docteur Minsler, de crampes, spasmes, mauvaise digestion et vomissements journaliers. — N° 31,328 : M. W. Patching, d'hémorrhoides. — N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS. — En

boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25 c.; 1/2 kil., 4 fr. 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr. 12 kil. (franco) 60 fr. Contre bon de poste. — Se vend à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste, DAMICOURT, pharm.; GIRAULT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue St-Jean; PARDRIAU, place de la Bilange; GONDRAND, rue d'Orléans, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (57)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur.

## VENTE

PAR ADJUDICATION,  
Aux enchères publiques,  
Sur baisse de mise à prix  
DE

## FOURS A CHAUX

Situés commune du Vaudelnay-Rillé,

Dépendant de la faillite du sieur Jean-Jacques THIBAUT.

L'adjudication aura lieu le dimanche dix-sept juin mil huit cent soixante-six, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> PELLÉ, notaire à Montreuil-Bellay.

La vente est faite en vertu de deux jugements du tribunal civil séant à Saumur, en date des dix-sept mars et vingt-quatre mai mil huit cent soixante-six, enregistrés;

Et à la requête de M. Louis-Denis Guérin, ancien huissier, demeurant à Saumur, agissant en qualité de syndic de la faillite du sieur Jean-Jacques Thibault, carrier et chaux-fournier, demeurant en la commune du Vaudelnay-Rillé; M. Guérin ayant, pour cette poursuite, constitué M<sup>e</sup> Chedeau, avoué, demeurant à Saumur.

### DÉSIGNATION DES BIENS.

DEUXIÈME LOT DU CAHIER DES CHARGES.

Une carrière, un four à chaux, un hangar, un puits, un jardin et un morceau de terre, partie en vigne et en sainfoin, et partie en bois-taillis, contenant un hectare six ares environ; le tout situé à Chanteloup, commune du Vaudelnay-Rillé, joignant au levant le chemin de Chanteloup, au midi M<sup>me</sup> Dreux, au couchant Richard et autres, au nord Louis Thibault et l'article ci-après.

Ce lot, mis à prix à mille francs, ci . . . . . 1,000 fr.

### TROISIÈME LOT.

Une autre carrière, avec un four à chaux, deux hangars, deux écuries, une cave à côté, un puits, trois petites chambres couvertes en tuiles, terre, partie en luzerne et en vigne; le tout contenant quatre-vingts ares environ, situé au même lieu de Chanteloup, commune du Vaudelnay-Rillé, joignant au levant le chemin, au midi l'autre carrière, au couchant le sieur Richard, au nord la veuve Maitreau, et Chicoteau.

Mis à prix à mille francs, ci . . . . . 1,000

Total des mises à prix : deux mille francs, ci . . . . . 2,000 fr.

Tous ces biens sont situés dans le canton de Montreuil-Bellay, arrondissement de Saumur, département de Maine-et-Loire.

Le cahier des charges est déposé en l'étude de M<sup>e</sup> PELLÉ, notaire à Montreuil-Bellay.

Dressé à Saumur, par l'avoué soussigné, le vingt-six mai mil huit cent soixante-six.

CHEDEAU.

Enregistré à Saumur, le trente-et-un mai mil huit cent soixante-six, folio . . . . . case . . . . . Reçu un franc, dixième et demi, quinze centimes, (264)

## TROIS MAISONS

A VENDRE  
Rue de Bordeaux.  
S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

## A VENDRE

UNE FANEUSE, en très-bon état et qui a parfaitement fonctionné pendant trois ans.  
S'adresser à M. LEFÈVRE, rue du Portail-Louis, 17. (263)

## A LOUER

UNE MAISON fraîchement tapissée, située près le Champ-de-Foire, avec cour, jardin, remise, écurie, et droit de pêche dans un bassin de 28 ares.

## A LOUER

UNE PORTION DE MAISON, située place de la Grise.  
S'adresser, pour les deux locations, à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (265)

## A LOUER

Présentement,  
**UNE MAISON**  
Située rue Beaurepaire, n° 45,  
Précédemment occupée par M. le capitaine Roulet.

Cette maison possède toutes espèces de servitudes: cour, écurie, sellerie, jardin, etc.  
S'adresser à M. VINETTIÉ, propriétaire à Saumur, rue Brault. (214)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1866,  
**MAISON**  
Fraîchement restaurée,  
Rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 8.

S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (62)

## A LOUER

GRANDE ET BELLE MAISON, fraîchement restaurée, ayant un grand jardin anglais, écurie à deux chevaux, remise, cellier, basse-cour et servitudes en tous genres; entrée rue de la Mare-Maillet.

S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (256)

### Changement de domicile.

L'étude de M<sup>e</sup> BINSSE, huissier à Saumur, est transférée rue Cendrière, n° 8. (194)

ON DEMANDE UN APPRENTI, pouvant gagner de suite.  
S'adresser au bureau du journal.

M. MENIER, négociant à Saumur, prévient qu'il ne paiera pas les dettes de son fils, M. Ernest MENIER.

## FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.  
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

## BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 29 MAI.			BOURSE DU 30 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	64 75	»	»	65 75	1	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	94 10	»	»	94 10	»	»
Obligations du Trésor. . . . .	451 25	1	25	451 25	»	»
Banque de France. . . . .	3420	»	10	3420	»	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1150	»	»	1175	»	»
Crédit Foncier colonial. . . . .	550	»	»	550	»	»
Crédit Agricole. . . . .	575	»	»	575	»	»
Crédit industriel. . . . .	610	»	»	620	»	»
Crédit Mobilier. . . . .	535	»	»	550	»	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	715	»	»	735	»	»
Orléans (estampillé). . . . .	800	»	»	808 75	8	75
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1080	»	»	1080	»	»
Est. . . . .	497 50	»	»	502 50	5	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	800	»	»	810	»	»
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	530	»	»	535	»	»
Ouest. . . . .	528 75	3	75	531 25	2	50
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1405	»	»	1440	»	»
Canal de Suez. . . . .	355	»	»	355	»	»
Transatlantiques. . . . .	447 50	»	»	450	»	»
Emprunt Italien 5 0/0. . . . .	40 70	»	»	42 50	1	80
Autrichiens. . . . .	303 75	»	»	315	»	»
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	300	»	»	313 75	13	75
Victor-Emmanuel. . . . .	77	»	»	76	»	»
Romains. . . . .	60	»	»	58	»	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	260	»	»	280	»	»
Saragosse. . . . .	152 50	»	»	150	»	»
Séville-Xérès-Séville. . . . .	36 50	»	»	40	»	»
Nord-Espagne. . . . .	110	»	»	112 50	2	50
Compagnie immobilière. . . . .	390	»	»	395	»	»
<b>OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.</b>						
Nord. . . . .	305	»	»	304 75	»	»
Orléans. . . . .	300	»	»	300	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	295	»	»	297	»	»
Ouest. . . . .	297 50	»	»	297 50	»	»
Midi. . . . .	295	»	»	295	»	»
Est. . . . .	305	»	»	303	»	»

## THÉÂTRE DE SAUMUR.

Direction de M. NESTOR DE BIERNE.

## VENDREDI 1<sup>er</sup> JUIN 1866, REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Au bénéfice de Messieurs et Dames de Chœurs,

Avec le concours des Artistes de la Troupe et de M. Vier, premier comique du Théâtre de Versailles.

## LA CORDE SENSIBLE

Vaudeville en 1 acte, par MM. CLAIRVILLE et LAMBERT-THIBOUST.

Tamerlan. . . . . MM. Ducos.  
Califourchon. . . . . Donval.  
Zizine. . . . . M<sup>mes</sup> Tavernier.  
Mimi. . . . . Perrin.

## LE CAÏD

Opéra-Comique en 2 actes, paroles de M. SAUVAGE, musique de M. A. THOMAS

M<sup>me</sup> LABAT remplira le rôle de VIRGINIE.

Biroteau, coiffeur. . . . . MM. Berti.  
Michel, tambour-major. . . . . Alzieu.  
Aboul-y-far, caïd. . . . . Jolly.  
Ali-Bajou, vieil eunuque. . . . . Donval.  
Un muezzin. . . . . Leburton.  
Virginie, lingère. . . . . M<sup>mes</sup> Labat.  
Fatma, fille du caïd. . . . . Marco.  
Sultanes, gardes du sérail, etc.

### INTERMÈDES :

## LE MARSEILLAIS A PARIS

Chansonnette comique, paroles et musique de BOUSQUET, chantée par M. Vier.

## MADELINE

Romance de DARCIER, chantée par M. LAMBERT.

## ADÉLAÏDE OU LES COUPLETS DE FÊTE

Chansonnette comique, paroles et musique de PLANTADE, chantée par M. Vier.

## LA FÉE AUX ROSES

Musique d'HALÉVY, chantée par M. Ducos.

## LE PETIT COCHON DE BARBARIE

Chansonnette comique, paroles et musique de Frédéric BÉRAT, chantée par M. DONVAL.

LE 4<sup>e</sup> ACTE DE

## LUCIE DE LAMMERMOOR

Musique de DONIZETTI.

Edgard. . . . . MM. Berti.  
Raymond. . . . . Jolly.  
Chœurs.

## LES DEUX AVEUGLES

Opérette en 1 acte, paroles de Jules MOINEAU, musique de J. OFFENBACH.

Patachon. . . . . MM. Vier.  
Giraffier. . . . . Donval.

Ouverture des bureaux à 7 heures 1/4. — Lever du rideau à 7 heures 3/4.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le